

Lyon, mardi 12 mai 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Campagne de dépistage dans les établissements médico-sociaux du Rhône : à ce jour, 41 établissements ont été testés.

Dès la mi-avril, la campagne de dépistage auprès des résidents et du personnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) du territoire a été lancée.

Les dépistages ont été programmés en priorité dans les établissements ayant signalé au moins un cas confirmé de Covid parmi le personnel ou les résidents, soit une cinquantaine d'EHPAD dans le département du Rhône (hors métropole de Lyon).

**A ce jour, le dépistage a été mené dans 39 des établissements pour personnes âgées ciblés. Ce sont ainsi 1 064 résidents et 786 membres du personnel qui ont pu être testés.**

Sous réserve de l'accord de la direction et aussi des résidents et membres de personnel d'être dépistés, les prélèvements ont été réalisés avec le concours des équipes médicales des établissements, des laboratoires et des professionnels des établissements, appuyés si nécessaires par les équipes mobiles d'hygiène hospitalière. L'ARS et le Conseil départemental souhaitent saluer l'implication majeure des équipes médicales et des laboratoires qui prélèvent et qui analysent quotidiennement, ainsi que les équipes des pompiers du Rhône qui viennent en renfort dans certains établissements pour assurer les prélèvements planifiés.

**D'après les premiers résultats, 24% des résidents ont été confirmés positifs au Covid-19 et 8,5% des membres du personnel.** Une fois les résultats connus, les établissements ont pu construire un plan d'actions adapté et mettre en place les mesures de gestion nécessaires afin de contenir, autant que possible, la propagation du virus dans la structure.

**Deux établissements pour personnes en situation de handicap ont également bénéficié d'une campagne de dépistage.** Il s'agit de deux foyers d'accueil médicalisé pour adulte du territoire dans lesquels 45 usagers et 35 membres du personnel ont été testés. Les résultats ont été positifs pour 8 usagers et 1 membre du personnel. Les établissements ont pu construire un plan d'actions adapté et mettre en place les mesures de gestion nécessaires.

Cette stratégie de dépistage dans les établissements médico-sociaux est mise en œuvre de manière graduée en fonction des situations épidémiques connues à ce jour. L'opportunité d'inscrire des établissements dans une campagne de dépistage massive est réévaluée régulièrement, en lien avec l'ARS, le Conseil départemental et les équipes de direction et médicales des établissements.

#### Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
Service presse  
04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Département du Rhône  
Direction de la Communication et du Protocole – Service presse  
Olivia HAMELIN : 04 72 61 78 39  
olivia.hamelin@rhone.fr